

Traitement	Finalités de l'utilisation	Fondements juridiques du traitement
Gestion de la défense des intérêts de nos clients et de leurs demandes	Nous traitons les données dans le cadre des demandes (audits, notes de consultation, avis) et de la défense des intérêts de nos clients, personnes morales ou physiques.	Ce traitement est nécessaire : <ul style="list-style-type: none">- à la réalisation de nos obligations légales conformément au Code judiciaire, et notamment, pour les actes de procédure (article 6.1.c. du R.G.P.D.).- à l'exécution du contrat qui nous lie à nos clients (article 6.1.b. du R.G.P.D.) S'agissant des données des personnes physique travaillant pour nos clients en personne morale ce traitement est nécessaire : <ul style="list-style-type: none">- à la poursuite de notre intérêt légitime, dès lors que nous avons mis en balance cet intérêt et les intérêts ou libertés et droits fondamentaux du client (article 6.1.f. du R.G.P.D.). Nous pouvons également traiter des données sensibles (catégories particulières de données à caractère personnel), chaque fois que cela est rendu nécessaire par la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice conformément aux dispositions de l'article 9 §2, f. du R.G.P.D.
Gestion administrative des dossiers de nos clients	Nous traitons les données personnelles dans le cadre de la réalisation des obligations contractuelles ou précontractuelles du cabinet à l'égard de nos clients, personnes morales ou physiques.	Ce traitement est nécessaire : <ul style="list-style-type: none">- à la réalisation de nos obligations légales visées notamment par la loi du 18 septembre 2017 relative à <i>la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces</i> et par le Code de déontologie de l'avocat, notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le terrorisme (article 6.1.c. du R.G.P.D.)- à l'exécution du contrat qui nous lie à nos clients (article 6.1.b. du R.G.P.D.)
Gestion des données dans le cadre de nos missions de DPO	Nous traitons les données dans le cadre des demandes (audits, notes de consultation, avis) de nos clients, personnes morales ou physiques.	Ce traitement est nécessaire : <ul style="list-style-type: none">- à l'exécution du contrat qui nous lie à nos clients (article 6.1.b. du R.G.P.D.)- à l'exécution de nos obligations légales, notamment s'agissant des réponses à l'exercice des droits des personnes concernées S'agissant des données des personnes physique travaillant, ou pour nos clients en personne morale ce traitement est nécessaire : <ul style="list-style-type: none">- à la poursuite de notre intérêt légitime, dès lors que nous avons mis en balance cet intérêt et les intérêts ou libertés et droits fondamentaux du client (article 6.1.f. du R.G.P.D.).

		Nous pouvons également traiter des données sensibles (catégories particulières de données à caractère personnel), chaque fois que cela est rendu nécessaire par la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice conformément aux dispositions de l'article 9 §2, f. du R.G.P.D.
<i>Gestion de la comptabilité</i>	Nous traitons les données personnelles pour établir notre facturation.	Ce traitement est nécessaire à la réalisation de nos obligations légales définies par le Code de droit économique et le Code T.V.A. en matière fiscale et comptable (article 6.1.c. du RGPD).
<i>Gestion des relations précontractuelles</i>	Nous traitons les données personnelles afin de répondre aux demandes et/ou questions que les clients nous adressent (notamment via le formulaire de contact sur notre site), ou les offres de services et les C.V.	Ce traitement est nécessaire à la réalisation de mesures précontractuelles (article 6.1.b. du R.G.P.D.) en vue de permettre ou faciliter une relation contractuelle future.
<i>Gestion de nos fournisseurs</i>	Nous traitons les données personnelles dans le cadre de nos obligations contractuelles à l'égard du client.	Ce traitement est nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - à la réalisation de nos obligations légales visées par le Code de droit économique en matière fiscale et comptable (article 6.1.c. du R.G.P.D.). - à l'exécution du contrat qui nous lie à notre client (article 6.1.b. du R.G.P.D.)
<i>Gestion de notre contentieux</i>	Nous pouvons être amenés à utiliser des données personnelles pour défendre nos intérêts en justice dans le cadre d'un éventuel contentieux.	Ce traitement est nécessaire à la poursuite de notre intérêt légitime, dès lors que nous avons mis en balance cet intérêt et les intérêts ou libertés et droits fondamentaux du client (article 6.1.f. du R.G.P.D.). Nous pourrions également être amenés à traiter des données sensibles (Catégories particulières de données à caractère personnel), chaque fois que cela est rendu nécessaire par la constatation, l'exercice ou la défense de nos droits en justice conformément aux dispositions de l'article 9 §2, f. du R.G.P.D.